

samedi 30 décembre 2006



Journal Ouest-France du **samedi 30 décembre 2006**  
Edition : **Finistere** - Rubriques : **Départementale**

## **Brennilis : « Une contamination résiduelle »**

**Sortir du nucléaire et les Verts souhaitent des analyses poussées des milieux naturels autour de l'ancienne centrale nucléaire.**

« **Une contamination radioactive résiduelle** ». En aval et en amont de la centrale nucléaire de **Brennilis**. C'est ce que mettent en évidence les dernières analyses « **minimales et succinctes** » confiées à la Criirad, la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité, par l'association Sortir du nucléaire. Le laboratoire a ainsi effectué des mesures sur un échantillon de plantes aquatiques prélevées en aval de la station de traitement des effluents de la centrale des Monts d'Arrée aujourd'hui en démantèlement.

Résultats : « **Une activité anormalement élevée** » de certains descendants de l'uranium 235, de l'actinium 227, ce métal fortement toxique et du césium 137, « **la signature de la catastrophe de Tchernobyl** ». Dans les sédiments de la rivière Ellez, en aval immédiat de la centrale, on retrouverait aussi mille fois plus que la normale de tritium, ce gaz cancérigène. Du tritium également détecté chez les brochets du lac de **Brennilis**.

Un comité de suivi urgent

« **Rejet acquifère ou dépôt atmosphérique ? Contamination ancienne ou provenant du démantèlement ? Une analyse complète de cette contamination insidieuse des milieux naturels s'avère vraiment nécessaire**, commente Michel Marzin, cet ancien technicien de la centrale devenu porte-parole des Verts du Pays de Morlaix. **Sortir du nucléaire n'ayant pas les moyens d'une telle analyse, l'observatoire du démantèlement s'obstinant à dire que tout se passe bien, seule une prise de conscience, par exemple des élus locaux, voir des responsables des AAPPMA, pourrait amener les services sanitaires officiels à prendre en compte la situation.** »

D'où « **l'urgence** » que soit mis en place à **Brennilis**, en conformité avec la loi relative relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, « **un comité local d'information et de suivi** ». Qui expliquerait aussi pourquoi un « **arrêté préfectoral avalise, jusqu'au 30 septembre 2007, les rejets dans le lac Saint-Michel !** » Et enquêterait sur certaines « **bizarries** » : le démantèlement « **en panne** » de la station de traitement des effluents, dont le sous-sol contaminé avait été inondé, en 2000, par la montée de la nappe phréatique.

Le coût du démantèlement de la centrale de **Brennilis** est actuellement évalué à 482 millions d'euros. Un rapport de la Cour des comptes indique que cette facture du démantèlement est cinq fois supérieure aux prévisions initiales. « **Ce à quoi l'on va devoir rajouter la facture écologique.** »

**Frédérique GUIZIOU.**

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdits.

Imprimer